

TCHAOMEGOT
12 rue Benjamin Delessert
60510 BRESLES

Mairie de BRESLES
A l'attention de Monsieur le Maire,
Place de l'Église
60 510 BRESLES

BRESLES, le 04/08/2023

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Avis du maire dans le cadre de l'exploitation future d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à autorisation

Monsieur le Maire

La société TCHAOMEGOT envisage d'exploiter un établissement de transit, de regroupement, de tri de déchets dangereux et de traitement de déchets sur le site sis au 12 rue Benjamin Delessert à BRESLES.

L'activité consistera à collecter des mégots de cigarettes (déchet dangereux) chez les clients puis de les stocker et de les recycler sur le site.

TCHAOMEGO réalisera une dépollution par le biais d'un solvant neutre, utilisé en circuit fermé et en boucle continue afin d'extraire les substances dangereuses et les odeurs en concentré (environ 0.3 %v/v) et 99,7% de fibre (acétate de cellulose) dépolluée. La dépollution est réalisée sans eau ni solvant toxique.

Au regard de la nature et du volume des activités qui y seront entrepris, l'activité de collecte et de recyclage relèveront du régime de l'Autorisation au titre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. (ICPE).

Les activités seront réalisées sur la parcelle AD0001 en zone UE du PLU de BRESLES : Zone correspond au paysage urbain de type « zone d'activités », Elle regroupe des activités existantes, industrielles, artisanales et commerciales.

En application de l'article D. 181-15-2 du Code de l'environnement, lorsque l'autorisation environnementale concerne un projet relevant du 2° de l'article L.181.1 (à savoir les ICPE), le dossier de demande doit être complété : « Pour les installations à implanter sur un site nouveau, l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le pétitionnaire, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation ».

A ce titre, la société TCHAOMEGOT, prendra des mesures dès la fin de l'exploitation pour permettre :

- L'évacuation ou l'élimination des produits dangereux, et des déchets présents sur le site ;
- L'interdiction ou la limitation d'accès au site ;
- La suppression des risques d'incendie et d'exploitation ;
- La surveillance des effets de l'installation sur son environnement.

En tout état de cause ces mesures permettront de rendre ces terrains compatibles avec les règles régissant actuellement l'occupation des sols à savoir celles de la zone UE du Plan d'Urbanisme Local.

Aussi conformément à l'article D.181-15-2 susvisé, la société TCHAOMEGOT souhaiterait avoir votre avis sur ces propositions de remise en état en cas de cessation d'activité de son site de BRESLES.

A cet effet je vous informe que ce même article précise que « ces avis sont réputés émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le pétitionnaire ».

Nous restons à votre disposition pour toutes demandes concernant notre sollicitation, la société TCHAOMEGOT vous adresse ses salutations distinguées.

Nom/Fonction/Signature

PAQUE Julien

PDG

TchaoMegot Collecte SAS

Julien PAQUE

Président directeur général

12 Rue Benjamin-Delessert 60510 Bresles

RCS 885 228 320 - N° SIRET : 885 228 320 00028

Tél : 03.64.19.72.34 - www.tchaomegot.com



En provenance de :



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 171 538 0529 1**



SGR2 VZE MSR 2A 19-1164510 03-21

Présenté / Avisé le : 05/08/23
Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

(Signature)
Signature

CNI / permis de conduire
 Autre :

(Signature)
Signature facteur *

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

Renvoyer à



TEACHMENT CLUB SAS
RUE ...
60510 BUCKE



TCHAOMEGOT
12 rue Benjamin Delessert
60510 BRESLES

Mairie de BRESLES
A l'attention de Monsieur le Maire,
Place de l'Église
60 510 BRESLES

BRESLES, le 04/08/2023

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Avis du maire dans le cadre de l'exploitation future d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à autorisation

Monsieur le Maire

La société TCHAOMEGOT envisage d'exploiter un établissement de transit, de regroupement, de tri de déchets dangereux et de traitement de déchets sur le site sis au 12 rue Benjamin Delessert à BRESLES.

L'activité consistera à collecter des mégots de cigarettes (déchets dangereux) chez les clients puis de les stocker et de les recycler sur le site.

TCHAOMEGO réalisera une dépollution par le biais d'un solvant neutre, utilisé en circuit fermé et en boucle continue afin d'extraire les substances dangereuses et les odeurs en concentré (environ 0.3 %v/v) et 99,7% de fibre (acétate de cellulose) dépolluée. La dépollution est réalisée sans eau ni solvant toxique.

Au regard de la nature et du volume des activités qui y seront entrepris, l'activité de collecte et de recyclage relèveront du régime de l'Autorisation au titre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. (ICPE).

Les activités seront réalisées sur la parcelle AD0001 en zone UE du PLU de BRESLES : Zone correspond au paysage urbain de type « zone d'activités », Elle regroupe des activités existantes, industrielles, artisanales et commerciales.

En application de l'article D. 181-15-2 du Code de l'environnement, lorsque l'autorisation environnementale concerne un projet relevant du 2° de l'article L.181.1 (à savoir les ICPE), le dossier de demande doit être complété : « Pour les installations à implanter sur un site nouveau, l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le pétitionnaire, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation ».

A ce titre, la société TCHAOMEGOT, prendra des mesures dès la fin de l'exploitation pour permettre :

- L'évacuation ou l'élimination des produits dangereux, et des déchets présents sur le site ;
- L'interdiction ou la limitation d'accès au site ;
- La suppression des risques d'incendie et d'exploitation ;
- La surveillance des effets de l'installation sur son environnement.

En tout état de cause ces mesures permettront de rendre ces terrains compatibles avec les règles régissant actuellement l'occupation des sols à savoir celles de la zone UE du Plan d'Urbanisme Local.

Aussi conformément à l'article D.181-15-2 susvisé, la société TCHAOMEGOT souhaiterait avoir votre avis sur ces propositions de remise en état en cas de cessation d'activité de son site de BRESLES.

A cet effet je vous informe que ce même article précise que « ces avis sont réputés émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le pétitionnaire ».

Nous restons à votre disposition pour toutes demandes concernant notre sollicitation, la société TCHAOMEGOT vous adresse ses salutations distinguées.

Nom/Fonction/Signature

PAQUE Julien

PDG


TchaoMegot Collecte SAS
Julien PAQUE
Président directeur général
12 Rue Benjamin-Delessert 60510 Bresles
RCS 885 228 320 - N° SIRET : 885 228 320 00028
Tél : 03.84.19.72.34 - www.tchaomegot.com

DESTINATAIRE

Numéro de l'envoi : **1A 171 538 0529 1****RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

EXPÉDITEUR

Mme BRESLES
 12 rue Benjamin DELLESSE RT
 60510 BRESLES

TCHAOMEGOT collecte SAS
 12 rue Benjamin DELLESSE RT
 60510 Brede

Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : 14106 Prix : CRBT :
 LE 07/08/23

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

AR COURRIER

	Total général net en Euros	33,92
--	----------------------------	-------

Dont	Total net TVA	Taux de TVA	Montant TVA
	33,92	NS (2)	

Total TVA	0,00
Total TTC en Euros	33,92
Date d'échéance le	07/08/23

- (1) La Poste : TVA sur les débits
- (2) Produits non soumis à TVA

Aucun escompte n'est consenti pour paiement anticipé.
 Pour les clients professionnels : Conformément à l'article L.441-6 du Code de commerce, tout incident de paiement est passible d'une indemnité forfaitaire de 40 euros et de pénalités de retard.
 Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident de paiement.

La Poste - Société Anonyme au capital de 5 620 325 816 Euros - 356 000 000 RCS PARIS
 Siège social - 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA 75015 PARIS - N° de TVA intracommunautaire FR 39 356 000 000
 - Membre du Groupe TVA La Poste - article 256 c CGI - Num TVA AU FR67921781480